

**DEPART** : Parking de la Mairie

**ITINERAIRE** : 8 Km dont 5 km goudronnés,  
le reste en chemins empierrés, peu accidentés.

**PARCOURS** :  *Au départ traversée de la RD 611 voie à grande circulation*

Au Petit Bourg vous pourrez visiter Notre-Dame de l'Assomption, l'Eglise de SOUDAN. Pour admirer l'intérieur, il suffit de demander la clé à la Mairie. Cette église, classée date du XII<sup>ème</sup> siècle pour la nef et le chœur. A l'intérieur, des piliers du chœur présentent d'intéressants chapiteaux ornés de feuillages ou d'animaux. Un vitrail de l'Assomption, est signé Fournier de Tours et date de 1875. Le chemin de croix en cormier a été sculpté en 1950. A une centaine de mètres à droite se situe le lavoir du Petit Bourg. Plus loin, un autre lavoir dit de Puyravault reconstruit par le chantier d'insertion en 2009 se trouve au bout d'un chemin en cul de sac. En revenant sur vos pas, vous franchirez dans la Prairie de Soudan, le Ruisseau le Magnerolle site classé Natura 2000 protégé par un arrêté de Biotope. En remontant vers la Brotelière, vous y admirerez la source, restaurée avec des silex locaux, il y a quelques années, par les chantiers d'insertion.

 *Traversée de la RD 611 voie à grande circulation*

Peu après l'entrée du village de Rigaudon, un chemin en cul de sac situé à droite conduit à une fontaine et à un lavoir. Au prochain carrefour, on prend à droite ; cette route est une ancienne voie romaine appelée, sur l'ancien cadastre, Grand Chemin de Sanxay à Niort. Puis après avoir traversé la route de la Poupelière, vous franchirez le ruisseau du Magnerolle. Juste à côté, se trouve une petite mare aménagée à côté de la Fontaine de la Croix Bourbeau. Retrouvant la route de Menigoute, vous prendrez à droite puis le premier chemin calcaire à gauche après la route de la Grande Coussaie, (de Houssaie, lieu où pousse le houx). Sur votre gauche, se situe le lavoir du Beugnon dont l'origine du nom signifierait « onde bénie, source sacrée ». Puis, vous prendrez la route à droite jusqu'au prochain chemin empierré en calcaire à droite ; ce dernier est appelé chemin des Naidés car il traverse des terrains spongieux. C'est ici que se trouve les lagunes plantées de roseaux, de l'assainissement collectif. En filant sur la Rue de la Côterelle, puis du Four, vous prendrez la Rue de la Sergenterie qui vous amènera à l'angle de RD 611 au lavoir du Bourg.

 *A gauche, remontée de la RD 611 voie à grande circulation pour rejoindre le parking*

Comme vous avez pu le voir la commune de Soudan possède 5 lavoirs ; leur origine remonte à une loi datant de 1851 qui imposait aux communes la construction de lavoirs avec deux obligations :

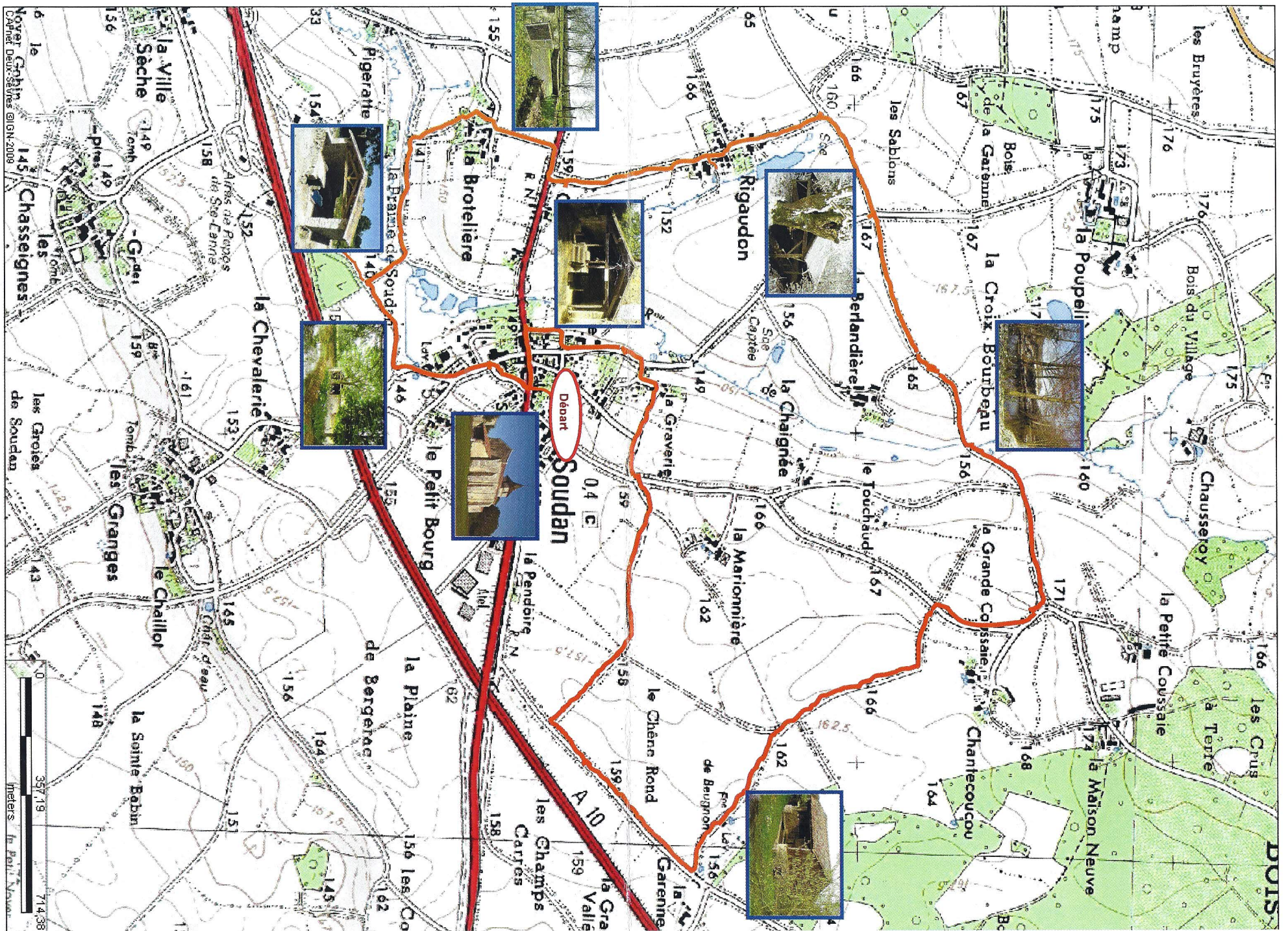
- ils seront construits près des habitations et la présence d'une rivière ou d'une source, à débit suffisant pour alimenter le bassin en eau claire est impérative.
- ces bâtiments publics devront être construits dans les règles de l'art.

# Le Circuit



# des Sources

*Cette randonnée pédestre vous permettra de découvrir les principales Sources de Soudan*  
*Distance : 8km*



Circuit des Sources – Commune de Soudan (Deux-Sèvres)